

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 4 NOVEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 4 novembre 2024, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Yannick Pressé, Éric Guillot, Maxime Guillot et madame Julie Lemay, tous formant quorum.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 230-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION # 231-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal antérieur
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Correspondance
8. État des revenus et dépenses
9. Dépenses à approuver
 - a) Soirée des fêtes 2025
 - b) Jeudis en chansons 2025
 - c) Souper de Noël 2024
10. Demandes
 - a) Paniers de Noël
 - b) CJE Nicolet-Bécancour – adhésion
 - c) Appui à la Grande semaine des tout-petits
 - d) Motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèque publique
11. Affaires courantes
 - a) Calendrier des séances du conseil 2025
 - b) Fermeture du bureau municipal pour les vacances de Noël
 - c) Collecte du compost dans les rangs
 - d) Politique culturelle de la MRC de Bécancour
 - e) Déclaration des intérêts pécuniaires
 - f) Rapport de l'assureur FQM
12. Suivi de dossiers
 - a) OMH au Cœur-du-Québec – budget 2024
 - b) Service régional d'inspection en bâtiment

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

13. Règlements
 - a) Règlement décrétant une tarification pour les services municipaux (adoption)
 - b) Règlement de régie interne des séances du conseil (avis de motion)
14. Comités et MRC
15. Affaires nouvelles
 - a) Formation pour l'entretien de la patinoire
 - b) Entretien annuel de la génératrice
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

RÉSOLUTION # 232-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les procès-verbaux des 3 septembre et 7 octobre 2024 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 233-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les déboursés des chèques # 1678 à # 1699 pour la somme de 4 123.43 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	CHÈQUE	MONTANT
CLEF DE LA GALERIE	HALLOWEEN	1678	200.00 \$
COOPERATIVE DE SOLIDARITE	ACHAT CADEAUX NOËL	1679	500.00 \$
9295-6978 QUEBEC INC.	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1680	141.45 \$
FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	AVIS MUTATION	1681	18.00 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1682	170.34 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1683	341.28 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1684	53.72 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1685	82.46 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1686	157.40 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1687	963.64 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1688	55.37 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1689	39.42 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1690	321.41 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1691	60.34 \$
	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1692	120.38 \$
ORDIPLUS INFORMATIQUE	CAMÉRA LOGITECH	1693	45.98 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

PUROLATOR	PUROLATOR	1694	7.18 \$
██████████	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1695	93.14 \$
██████████	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1696	105.33 \$
██████████	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1697	37.02 \$
██████████	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1698	40.78 \$
██████████	CRÉDIT TAXES RÉNOVATIONS	1699	568.79 \$

TOTAL **3 128.38 \$**

2. Les comptes à payer des dépôts directs # 502387 à # 502411 pour la somme de 43 094.81 \$.

ANNIE JACQUES		
2024-10-15	2024-10-02	30.00 \$
DÉPLACEMENT RÉUNION MRC BÉCANCOUR		
2024-10-21	2024-10-17	64.00 \$
DEPLACEMENT COLLOQUE ADMQ		
2024-10-28	2024-10-22	30.00 \$
DÉPLACEMENT REUNION MRC BÉCANCOUR		
TOTAL		124.00 \$

CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE INC.		
2024-10-07	143133	187.94 \$
PHOTOCOPIEUR		
TOTAL		187.94 \$

██████████		
2024-10-30	2024	30.10 \$
CREDIT TAXES RENOVATIONS		
TOTAL		30.10 \$

COVRIS COOPÉRATIVE		
2024-10-07	0370978	276.55 \$
CHLORE LIQUIDE -ESSENCE		
2024-10-28	FCG0376273	262.18 \$
ESSENCE- CHLORE		
TOTAL		538.73 \$

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE		
2024-10-30	2024	225.00 \$
ENTENTE SERVICE AUX SINISTRÉS		
TOTAL		225.00 \$

EUROFINS ENVIRONEX		
2024-10-07	1019851	220.18 \$
EAU POTABLE		
2024-10-07	1019852	376.55 \$
EAUX USÉES		
TOTAL		596.73 \$

EXCAVATION MARCEL JACQUES INC.		
2024-10-30	1542	5 154.56 \$
RANG ST-ANTOINE EST		
TOTAL		5 154.56 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

[REDACTED]		
2024-10-30	2024	2 335.97 \$
CREDIT TAXES RENOVATIONS		
TOTAL		2 335.97 \$

FQM		
2024-10-15	11263	1 250.82 \$
DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL RUE BIBEAU		
2024-10-21	FAC0057079	183.96 \$
FORMATION MEMBRE CCU		
2024-10-21	FAC0057080	183.96 \$
FORMATION MEMBRE CCU		
2024-10-21	FAC0057081	183.96 \$
FORMATION MEMBRE CCU		
2024-10-21	FAC0057082	183.96 \$
FORMATION MEMBRE CCU		
TOTAL		1 986.66 \$

GRIMARD ET FILS INC.		
2024-10-21	80052247	186.26 \$
BATTERIE GENERATRICE		
2024-10-21	80052303	37.94 \$
BATTERIE GÉNÉRATRICE(ÉCHANGE 1ÈRE BATTERIE)		
TOTAL		224.20 \$

GARAGE JEAN-NOEL LEBLANC		
2024-10-30	10639	63.24 \$
VÉRIFIER SCIE À CHAÎNE		
TOTAL		63.24 \$

JULIE PRESSÉ		
2024-10-07	2024-09-07	70.00 \$
DÉPLACEMENT HOMMAGE LOUIS PLAMONDON		
2024-10-07	2024-09-25	97.00 \$
DÉPLACEMENT CONGRÈS FQM (QUÉBEC)		
2024-10-15	20241002	30.00 \$
DÉPL. RÉUNION ÉVALUATEUR FQM (MRC BÉCANCOUR)		
TOTAL		197.00 \$

GROUPE KOPERS INC.		
2024-10-23	FH-27099	137.97 \$
ABONNEMENT ANNUEL SERVICE À DISTANCE ORDI AQUEDUC		
TOTAL		137.97 \$

LAVERY		
2024-10-07	1669063	2 343.79 \$
DOSSIER NUISANCES		
TOTAL		2 343.79 \$

MATÉRIAUX FORTIERVILLE 2020 S.E.C.		
2024-10-23	0225205	111.85 \$
TUYAU BALAYEUSE VESTIAIRE		
2024-10-23	0225421	1 296.58 \$
SEL ADOUCISSEUR		
2024-10-23	0225856	63.13 \$
BETON RADAR PÉDAGOGIQUE		
2024-10-23	1171333	51.46 \$
AMPOULE DEL -PROTEGE THERMOSTAT		

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

2024-10-23 1172277	264.42 \$
SCCELLANTS (PATINOIRE)	
2024-10-23 1172750	36.74 \$
CORROSTOP -PINCEAU (VOIRIE)	
2024-10-23 1172923	37.86 \$
PINCEAU, CORROSTOP AQUEDUC	
2024-10-23 225886	171.61 \$
BETON, MIXEUR CIMENT RADAR PÉDAGOGIQUE	
TOTAL	2 033.65 \$

2024-10-30 2024	105.93 \$
CREDIT TAXES RENOVATIONS	
2024-10-30 2024-2	88.48 \$
CREDIT TAXES RENOVATIONS	
TOTAL	194.41 \$

MRC BECANCOUR	
2024-10-15 202400292	86.85 \$
AVIS PUBLIC 2024 (RÔLE ÉVALUATION)	
2024-10-15 202400302	98.63 \$
REPERAGE ET MARQUAGE	
TOTAL	185.48 \$

MUNICIPALITE LOTBINIERE (R.L.N.O)	
2024-10-07 2024-10-15	7 794.71 \$
CONTRAT DÉCHETS ET RÉCUPÉRATION	
TOTAL	7 794.71 \$

LE SAGITTAIRE	
2024-10-15 213263	126.60 \$
AGENDA, PAPIER, HORLOGE	
TOTAL	126.60 \$

PAVAGE VEILLEUX (1990) INC.	
2024-10-15 016026	9 524.07 \$
PAVAGE MÉCANIQUE DIVERS ENDROITS	
TOTAL	9 524.07 \$

GROUPE RDL THETFORD / PLESSIS INC.	
2024-10-21 FTHE00001956	822.07 \$
AUDIT RECYC-QUÉBEC	
TOTAL	822.07 \$

2024-10-30 2024	94.50 \$
CREDIT TAXES RENOVATIONS	
TOTAL	94.50 \$

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE XYLEM CANADA	
2024-10-21 3558413580	7 900.23 \$
RÉPARATION POMPES AUX ÉGOUTS	
TOTAL	7 900.23 \$

GROUPE YANCO	
2024-10-23 152139	192.39 \$
SACS À DECHETS, PAPIER TOILETTE	
TOTAL	192.39 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

[REDACTED]		
2024-10-30	2024	80.81 \$
CREDIT TAXES RENOVATIONS		
TOTAL		80.81 \$

TOTAL **43 094.81 \$**

3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 17 674.92 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES	73.63 \$
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES	1 865.36 \$
CNESST	AVIS COTISATION TAUX RÉVISÉ 2023	19.38 \$
HYDRO-QUEBEC	CROQUET	70.50 \$
HYDRO-QUEBEC	CHALET DES LOISIRS	302.64 \$
HYDRO-QUEBEC	EGOUT	1 251.08 \$
HYDRO-QUEBEC	BORNES RECHARGE ÉLECTRIQUES	482.42 \$
HYDRO-QUEBEC	BUREAU MUNICIPAL	293.18 \$
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRES DE RUES	271.72 \$
HYDRO-QUEBEC	CASERNE INCENDIE	159.08 \$
HYDRO-QUEBEC	EGOUT 101, RUE PRINCIPALE	121.47 \$
HYDRO-QUEBEC	SALLE MUNICIPALE	541.13 \$
HYDRO-QUEBEC	GARAGE MUNICIPAL	65.46 \$
SOLUTIONS IT CLOUD.CA	MICROSOFT 365 ET BACK UP	74.62 \$
LBC CAPITALE	PHOTOCOPIEUR	111.53 \$
MRC DE LOTBINIERE	SITE ENFOUISSEMENT	2 088.43 \$
MRC DE LOTBINIERE	BACS BRUNS	494.00 \$
POSTE CANADA	ECHOTIER	54.18 \$
REVENU CANADA	D.A.S. OCTOBRE	363.34 \$
REVENU CANADA	D.A.S. OCTOBRE	1 621.16 \$
MINISTERE DU REVENU	D.A.S. OCTOBRE	5 272.92 \$
SAAQ	VALIDER PROPRIÉTÉ VÉHICULES	14.25 \$
SAAQ	VALIDER PROPRIÉTÉ VÉHICULES	28.50 \$
SAAQ	VALIDER PROPRIÉTÉ VÉHICULES	199.50 \$
SAAQ	VALIDER PROPRIÉTÉ VÉHICULES	242.25 \$
SOGETEL INC	LIGNES TÉLÉPHONIQUES OCTOBRE	354.76 \$
SOGETEL INC	LIGNES TÉLÉPHONIQUES NOVEMBRE	354.76 \$
VISA DESJARDINS	CONGRÈS MAIRESSE, PERMIS BOISSON SOIRÉE DES FÊTES	883.67 \$

TOTAL **17 674.92 \$**

4. Le total des salaires bruts pour le mois d'octobre 2024 pour la somme de 20 800.49 \$.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	45 824.95 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location service de garde	100.00 \$
Location chalet loisirs / salle municipale	270.00 \$
Subvention FEPTEU	76 918.53 \$
Subvention Hydro-Québec (bornes de recharge)	23 676.32 \$
Permis rénovations, dérogation mineure	30.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau, vieux fer etc.)	21.12 \$
Intérêts sur EOP et ristournes Desjardins	482.88 \$
Total	147 483.80 \$

7. CORRESPONDANCE

Expéditeur	Sujet
Moisson Mauricie Centre du Québec	Demande de financement pour soutenir l'aide alimentaire offerte aux résidents de Fortierville au montant de 938.40 \$.
Fondation québécoise du cancer	Demande d'appui à la campagne corporative 2024 de la Fondation.
Municipalité de St-Pierre-les- Becquets	Entente de prêt d'équipements de l'Aréna régional de St-Pierre-les-Becquets.
Municipalité de Parisville	Adoption d'un règlement modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de Parisville.

8. ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

La directrice générale dépose au conseil les états comparatifs au 31 octobre 2024, tel que prévoit l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

9. DÉPENSES À APPROUVER

a) **Soirée des fêtes 2025**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite organiser une soirée des fêtes le 6 décembre 2025;

ATTENDU la proposition reçue du chansonnier Gabriel Maheux Kègle;

RÉSOLUTION # 234-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner le chansonnier Gabriel Maheux Kègle pour la soirée des fêtes du 6 décembre 2025 au coût de 800 \$ plus les taxes, incluant la sonorisation. La directrice générale est autorisée pour

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

la signature du contrat.

b) Jeudis en chansons 2025

ATTENDU QUE la municipalité souhaite organiser une soirée pour les Jeudis en chansons à l'été 2025, en collaboration avec la Société St-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec;

RÉSOLUTION # 235-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner monsieur Dany Guimond (duo Mai et Dan) pour la soirée des Jeudis en chansons 2025 au coût de 600 \$, sonorisation incluse. Cette dépense est conditionnelle à la réception de l'aide financière de la Société St-Jean-Baptiste pour les Jeudis en chansons 2025.

c) Souper de Noël 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite organiser une activité de Noël pour les élus, les employés ainsi que leurs conjoint(e)s;

RÉSOLUTION # 236-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner le traiteur Bigarade (Régine Morency) pour la préparation du repas au coût de 30 \$ plus taxes par personne. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-13000-349 (activités municipales).

10. DEMANDES

a) Paniers de Noël

Une demande de soutien financier du Centre d'action bénévole pour les paniers de Noël 2024 est présentée au conseil municipal. En 2023, 28 paniers de Noël ont été livrés sur le territoire de la municipalité de Fortierville, pour une valeur totale de 4 650 \$.

Le conseil ne souhaite pas donner suite à la demande pour l'année 2024.

b) CJE Nicolet-Bécancour – adhésion

ATTENDU l'offre du Carrefour jeunesse emploi Nicolet-Bécancour pour adhérer gratuitement à l'organisme;

ATTENDU QUE la mission du CJE Nicolet-Bécancour est d'accompagner les personnes dans des moments ou étapes de leur vie pour favoriser l'atteinte d'un accomplissement personnel ou professionnel durable et évolutif;

RÉSOLUTION # 237-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer au CJE Nicolet-Bécancour à titre de « membre ressource » et de s'engager à :

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- Adhérer à la mission;
- Respecter les règlements généraux;
- Se conformer à la procédure d'adhésion ou de renouvellement.

c) Appui à la Grande semaine des tout-petits

CONSIDÉRANT QUE la neuvième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 18 au 24 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

CONSIDÉRANT QUE cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement*;

CONSIDÉRANT QUE la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- D'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- De sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- De mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- De briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- De mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités, comme gouvernement de proximité, ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu en aide aux jeunes familles;

RÉSOLUTION # 238-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- QUE ce conseil autorise la mairesse à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la Grande semaine des tout-petits!
- QUE ce conseil autorise la mairesse à procéder à la Levée du drapeau de la Grande semaine des tout-petits, et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

d) Motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèque publique

Attendu que le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique stipule que la bibliothèque publique est un centre d'information de proximité;

Attendu que la Bibliothèque publique met à disposition de ses usagers une grande diversité de savoirs et d'informations;

Attendu que la Bibliothèque publique offre des œuvres et des documents reflétant différents points de vue qui sont eux-mêmes le reflet du moment de l'Histoire auxquels ils appartiennent;

Attendu que la Bibliothèque publique est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par toutes et par tous;

Attendu que la Bibliothèque publique offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen;

La bibliothèque est un bien collectif et un lieu où se développe une relation aux savoirs faite d'exploration, d'échange, de connaissances, de culture et d'enrichissement.

En fournissant le lieu, les ressources et le personnel apte à les soutenir, la bibliothèque permet à tous les individus, tout au long de leur vie et peu importe leur âge, leur statut social et leur provenance, de se former et de combler leurs besoins de connaissances, d'information et de perfectionnement. La bibliothèque est au cœur de la vie des gens.

Qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, la bibliothèque occupe une place fondamentale dans sa communauté et elle agit comme force motrice de développement social, économique et culturel. Elle est cette porte toujours accessible et ouverte sur le monde.

Comme le proclame l'UNESCO ainsi que la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises dans la Déclaration des bibliothèques québécoises, la raison d'être de la bibliothèque est d'assurer un « accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information », notamment grâce à la gratuité.

Attendu que le même Manifeste de l'UNESCO déclare que les collections et les services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à aucune pression commerciale;

Attendu que plusieurs situations, partout à travers le monde, laisse craindre pour le rôle fondamental des bibliothèques de diffuser des contenus diversifiés dans le respect de la liberté intellectuelle et d'expression.

RÉSOLUTION # 239-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population québécoise, la municipalité Fortierville reconnaisse officiellement:

- a) les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue,

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- b) l'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections,
- c) la nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

11. AFFAIRES COURANTES

a) **Calendrier des séances du conseil 2025**

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU QUE l'article 145 du Code municipal du Québec prévoit qu'une municipalité doit fixer l'endroit des séances ordinaires du conseil municipal;

RÉSOLUTION # 240-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025, qui auront lieu à 19h30 :

Lundi le 13 janvier (2^e lundi, à cause du Jour de l'An)
Lundi le 3 février
Lundi le 3 mars
Lundi le 7 avril
Lundi le 5 mai
Lundi le 2 juin
Lundi le 7 juillet
Lundi le 11 août (2^e lundi, à cause des vacances)
Lundi le 8 septembre (2^e lundi, à cause de la Fête du Travail)
Lundi le 6 octobre
Lundi le 10 novembre (2^e lundi, à cause des élections municipales)
Lundi le 1^{er} décembre

Que le lieu où se tiendront les séances soit la salle municipale, située au 198A, rue de la Fabrique, à Fortierville;

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité;

Que le contenu du présent calendrier soit publié dans le journal l'Écho tier du 1^{er} décembre.

b) **Fermeture du bureau municipal pour les vacances de Noël**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite procéder à la fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes;

RÉSOLUTION # 241-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé pour les

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

vacances des fêtes du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 inclusivement.

c) Collecte du compost dans les rangs

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite étendre la collecte des matières putrescibles dans les rangs à compter du printemps 2025;

RÉSOLUTION # 242-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la MRC de Lotbinière de l'intention du conseil municipal d'effectuer la collecte du compost dans les rangs de la municipalité à compter du printemps 2025.

d) Politique culturelle de la MRC de Bécancour

La mairesse informe le conseil que la MRC de Bécancour a récemment publié sa nouvelle politique culturelle. Il s'agit d'un outil indispensable pour un développement diversifié et vigoureux du territoire. Cet ouvrage pourra être consulté à la bibliothèque, au bureau municipal ou sur le site internet de la MRC de Bécancour.

e) Déclaration des intérêts pécuniaires

La directrice générale dépose les déclarations annuelles des intérêts pécuniaires des élus municipaux.

Conformément à la loi, la directrice générale transmettra au ministère des Affaires municipales un relevé mentionnant que les déclarations ont bien été reçues au bureau de la municipalité.

f) Rapport de l'assureur FQM

ATTENDU la visite du conseiller en prévention des sinistres du Fonds d'assurance des municipalités du Québec le 24 octobre 2024;

ATTENDU le rapport émis suite à l'inspection des bâtiments;

RÉSOLUTION # 243-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- désigner Groupe Castonguay électriciens pour effectuer les travaux correctifs requis au niveau des installations électriques :
 - Ajout d'une prise électrique au sous-sol du bureau municipal;
 - Remplacement d'un panneau à fusibles au sous-sol de la salle municipale;
 - Remplacement du panneau électrique du Club de croquet.
- Faire l'achat de stores déroulants pour les fenêtres du Club de croquet ;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- Financer les travaux électriques requis au Club de croquet (remplacement du panneau électrique) par le surplus accumulé non affecté.

12. SUIVI DE DOSSIERS

a) **OMH au Cœur-du-Québec – budget 2024**

CONSIDÉRANT le budget révisé 2024 reçu de l'Office municipal d'habitation au Cœur-du-Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce budget révisé démontre un déficit de 211 430 \$ et qu'un montant de 21 143 \$ (10 % du déficit) doit être assumé par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires aux édifices ont été effectués au cours de l'année;

RÉSOLUTION # 244-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'accepter le budget révisé 2024 présenté par l'Office municipal d'habitation au Cœur-du-Québec;
- de défrayer les coûts équivalant à 10 % du déficit, soit un montant de 21 143 \$;
- d'affecter au budget 2024 un montant de 3 000 \$ en provenance du surplus pour les travaux de plomberie de l'OMH (# 59-11026-000) et un montant de 3 143 \$ en provenance du surplus pour les travaux reliés à l'OMH (# 59-11026-001).

b) **Service régional d'inspection en bâtiment**

ATTENDU la recommandation de la MRC de Bécancour relativement au service régional d'inspection en bâtiment, soit :

- D'apporter des changements au protocole d'entente, notamment par :
 - L'intégration des rôles et responsabilités de chacune des parties;
 - La description des tâches de la personne désignée;
 - L'ajout de moyens à l'égard du retrait d'une municipalité ne respectant pas les principes de l'entente;
 - L'intégration d'une clause de résiliation de l'entente par la MRC;
- De retirer du protocole d'entente l'application du chapitre 3 (nuisances) du règlement général harmonisé de la municipalité et la nomination de l'inspecteur comme personne désignée pour tenter de régler les mésententes (conciliateur-arbitre);

RÉSOLUTION # 245-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Fortierville confirme son engagement à demeurer signataire de l'entente et autorise la mairesse, madame Julie Pressé, et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annie Jacques, à signer le protocole d'entente.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

12. RÈGLEMENTS

a) Règlement décrétant une tarification pour les services municipaux (adoption)

RÉSOLUTION # 246-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement # 2024-10-226 soit adopté.

b) Règlement de régie interne des séances du conseil (avis de motion)

Monsieur Maxime Guillot, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement de régie interne des séances du conseil # 2024-11-225.
- Dépose le projet de règlement # 2024-11-225 concernant la régie interne des séances du conseil.

Le règlement vise à :

- Régler la conduite des débats du conseil et pour le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 198, rue de la Fabrique durant les heures d'ouverture régulières.

14. COMITÉS ET MRC

a) Direction générale de la MRC de Bécancour

La mairesse affirme qu'elle est très satisfaite, jusqu'à présent, du nouveau directeur général de la MRC de Bécancour.

b) Service incendie

La prochaine rencontre du service de sécurité incendie se tiendra mercredi le 6 novembre.

Le 30 octobre dernier avait lieu une soirée de reconnaissance pour les pompiers ayant complété des formations. Plusieurs pompiers du service ont été récipiendaires de certificats lors de cet événement. Le conseil suggère d'expédier une lettre de remerciements aux pompiers de la caserne 9.

15. AFFAIRES NOUVELLES

a) Formation pour l'entretien de la patinoire

CONSIDÉRANT QUE l'Union régionale loisir sport Centre-du-Québec offre une formation pour l'entretien de la patinoire qui se tiendra à Lyster le 19 novembre 2024;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

RÉSOLUTION # 247-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre à Benoit Tousignant, inspecteur municipal, d'assister à cette formation au coût de 153 \$ plus les taxes.

b) Entretien annuel de la génératrice

ATTENDU l'offre de services de Drumco énergie pour l'entretien de la génératrice de l'aqueduc pour les 3 prochaines années (2025-2026-2027);

RÉSOLUTION # 248-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Drumco Énergie pour l'entretien annuel de la génératrice au coût de 640 \$ par année plus les taxes.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20h10 et se termine à 20h22.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 249-11-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h25.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».